

POLITIQUE. Les élus manchois ont débattu hier de l'avenir des services et des réformes à venir

Les maires réfléchissent à la ruralité de demain

«À QUELLE ÉCHELLE faut-il organiser la ruralité de demain tout en garantissant les services ?» La réflexion partagée par Jean-Louis Valentin, président de la communauté d'agglomération du Cotentin, illustre les questionnements des maires de la Manche, partagés hier à Bréceybec-en-Cotentin lors de l'assemblée générale de l'Association des maires de la Manche.

Au cœur de leurs débats, les projets de réformes impactant les collectivités, et notamment l'avenir des trésoreries dans le département. Courant juin, l'annonce d'une réorganisation des services et de fermeteries supplémentaires de sites dans le département a refroidi plus d'un élu.



L'administration répond aux élus

Hier, ils ont partagé leurs inquiétudes à Danièle Roger, responsable départementale des finances publiques. « Ce qui nous inquiète, c'est la perte de proximité en cas de fermeture. Les services des finances publiques jouent un rôle auprès des particuliers, mais aussi des entreprises et des collectivités. À quiva-t-on s'adresser ? » Des questions partagées par la majorité des présents dans l'assemblée, qui évoquent aussi un impact budgétaire. « Il y a une nécessité de faire des économies certes, mais il ne

► Les élus se sont réunis hier à Bréceybec dans le cadre de l'assemblée générale de l'Association des maires de la Manche.

faut pas que cela se fasse au détriment des collectivités, assène Patrick Fauchon, maire de Flamanville. On a déjà vu avec la création d'agences postales communales, où le personnel se retrouve à accomplir des tâches qui n'ont pas leur cœur de métier. Et pour une compensation loin d'être équivalente au temps passé. »

Danièle Roger a tenu à apporter son éclairage. « Dernière cette décision, il y a une volonté de réduire les effectifs, c'est vrai. De l'ordre de 10 % des

agents en place d'ici 2023. Cela va entraîner une baisse des dotations, mais aussi une baisse des demandes administratives et aussi les demandes des administrés, qui réclament un engagement de plus en plus important. »

Un contexte difficile

Cette réforme, menée en concertation avec les élus, peut être une opportunité de réécrire la méthode pour améliorer le système en place. Il y aura toujours du conseil, mais organisé différemment. »

Elle-même investie depuis de

longues années, Anne-Marie Cousin admet volontiers un certain paradoxe. « C'est parfois une tâche ingrate, car étant le premier contact de proximité, nous sommes soumis à beaucoup de complexités. En

parallèle, c'est une expérience

formidable, avec la chance de concéder des projets utiles pour le quotidien. » Marc Lefèvre, président du conseil départemental de la Manche, a, lui, invité les élus présents à être fiers de leurs actions. « Je vous encourage à ne pas tomber dans la sinistrose. Le mandat de maire, c'est le mandat le plus noble, le plus motivant et le plus respecté. Bravo à ceux qui l'exercent aujourd'hui et à ceux qui le feront demain. »

Carole LE GOFF